

# Les secteurs de la santé et de l'action sociale dans l'arrondissement de Mons.

## CONTEXTE

Le secteur de la santé et de l'action sociale est le deuxième secteur en termes d'emplois salariés sur l'arrondissement de Mons après celui de l'administration publique. Il a connu une croissance continue de son effectif depuis plusieurs années. Il constitue, de ce fait un secteur porteur d'emploi incontournable sur le territoire.

Ce constat ressort de l'analyse de l'emploi salarié dans la sous région<sup>1</sup>. Selon les chiffres de l'ONSS, l'emploi au sein du secteur de la santé et de l'action sociale a augmenté de manière significative et continue depuis la fin des années nonante<sup>2</sup>. Les informations disponibles grâce aux statistiques officielles étant relativement limitées, les membres du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mons décidèrent d'investiguer davantage le secteur, afin, notamment, d'identifier les métiers qui s'y exercent et le volumes d'emplois que ceux-ci représentent. Par ailleurs, le FOREM Conseil de Mons via le service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation envisageait un projet similaire, Dans le cadre de cette réflexion, une enquête a donc été menée auprès des employeurs du secteur établis sur le territoire de Mons-Borinage. Ce document présente succinctement les résultats de cette enquête.

## MÉTHODE

### OÙ ?

L'enquête s'est déroulée auprès des établissements du secteur de la « santé et de l'action sociale » situés sur le territoire du Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mons qui s'étend sur treize communes: Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain.

### QUAND?

L'enquête auprès des employeurs s'est déroulée durant le deuxième trimestre 2006.

### COMMENT?

Les statistiques officielles de l'emploi (ONSS) ne permettent pas une approche des métiers et des qualifications au sein d'un secteur. L'information en termes de métier ne pouvait dès lors être obtenue qu'au travers d'une enquête « sur le terrain ». Les employeurs visés, à savoir les établissements du secteur de la santé et de l'action sociale (dont les hôpitaux, les maisons de repos, les centres PMS, les crèches, les établissements d'aide sociale ou sanitaire,...) ont donc été sollicités par courrier et invités à répondre à un questionnaire. Celui-ci visait à identifier les volumes d'emplois par métier, et fournir des renseignements complémentaires liés à ces emplois tels que le niveau de diplôme du travailleur, le genre le contrat de travail, le type de prestation, ...

### AVEC QUI?

L'enquête est le fruit d'une collaboration entre le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mons et le FOREM Conseil de Mons au travers du service d'analyse du marché de l'emploi. Elle a également bénéficié de l'appui du service aux entreprises de FOREM Conseil et du soutien de la Direction générale Contrôle des lois sociales de Mons – SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

## RÉSULTATS

L'analyse globale des résultats est rendue difficile par le taux de réponse fortement différencié entre les différents types d'établissements (les sous-branches d'activités) du secteur. L'analyse a donc été réalisée pour chaque type

<sup>1</sup> Voir notamment : Le Forem, *Etat des lieux socio-économiques de la région de Mons, édition 2006*, sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

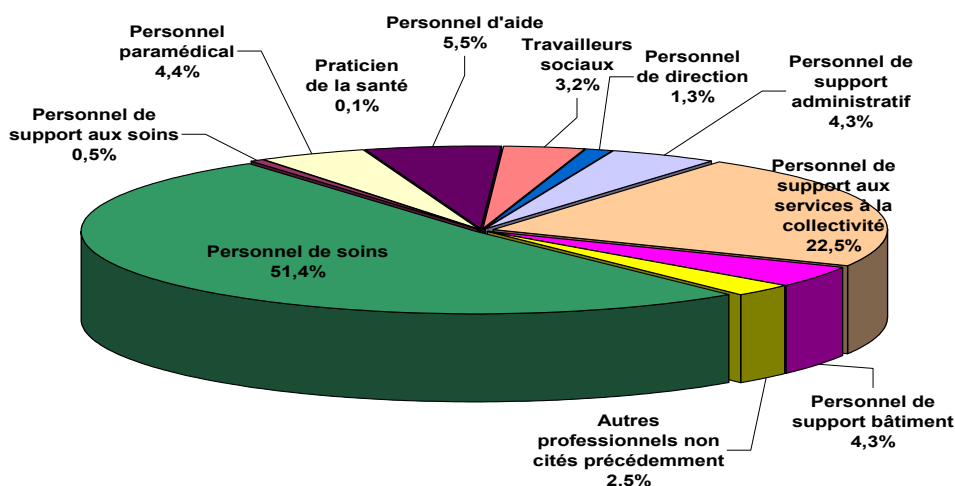
<sup>2</sup> Voir notamment : CSEF Mons, *L'emploi salarié dans le secteur des « Services aux personnes ou non marchands » sur le territoire du CSEF de Mons : approche statistique*, sur [www.csefmmons.be](http://www.csefmmons.be).

d'établissement : Ainsi les hôpitaux, les maisons de repos, les crèches, les établissements d'action sociale avec hébergement, les établissements de santé (hors hôpitaux),... ont individuellement fait l'objet d'une analyse. Pour chacun de ces sous-secteurs d'activité, l'analyse a permis d'identifier les métiers exercés, de quantifier l'emploi pour chacun de ces métiers, de le caractériser en termes de genre, de type de prestation, de type de contrat, de niveau de diplôme, et finalement de recenser les métiers qui ont fait l'objet de recrutements en 2005 ainsi que les éventuels difficultés rencontrées lors de ceux-ci.

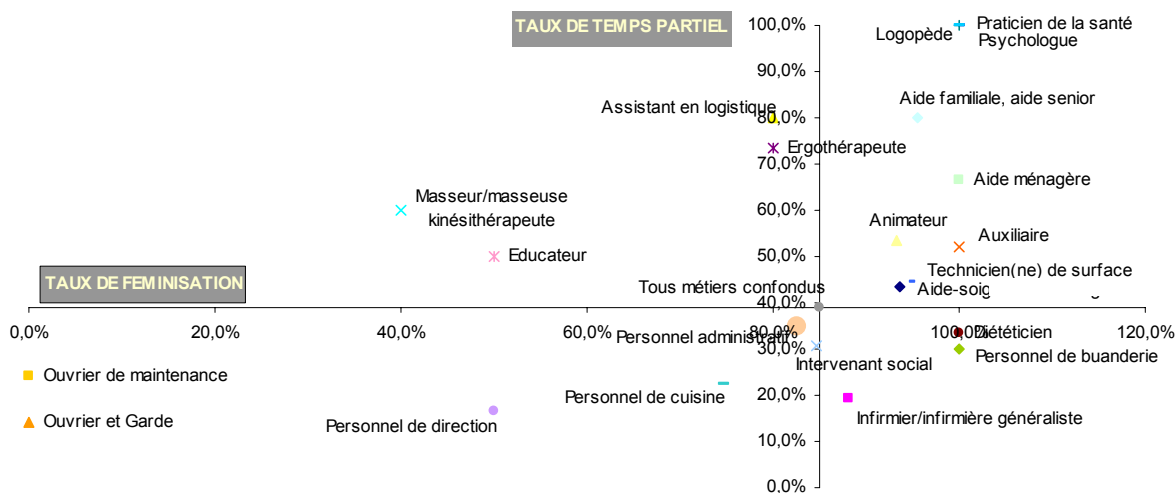
## En chiffres...

Les graphiques présentés ci-dessous sont présentés à titre exemplatif des analyses réalisées par sous branches.

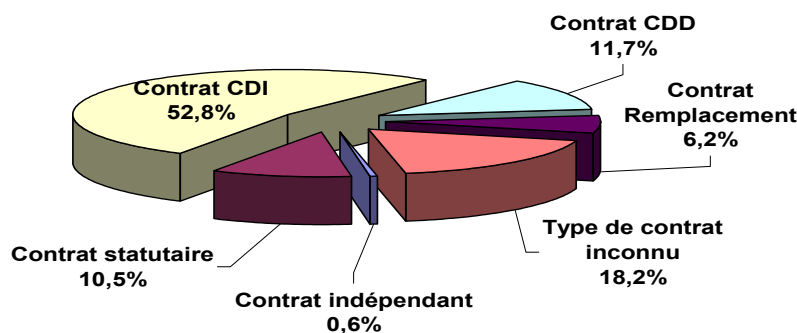
**Figure 1 Répartition des travailleurs renseignés dans le secteur des maisons de repos par catégorie de métiers**



**Figure 2 Répartition des métiers recensés dans le secteur des maisons de repos selon la proportion de temps partiel et la proportion de femmes**



**Figure 3 Répartition des contrats renseignés au sein du secteur des maisons de repos par type de contrat**



## Ce que l'on observe...

Si l'analyse des résultats pour l'ensemble du secteur santé et action sociale dans sa globalité n'a pu être réalisée, le fait d'avoir abordé l'ensemble du secteur permet des comparaisons entre les différents types d'établissements analysés. Ainsi, par exemple, pour des sous-secteurs d'activité qui comptent une part équivalente de personnel de soins parmi leur effectif, à savoir les hôpitaux et les maisons de repos, l'importance de l'emploi d'infirmiers ou d'aides-soignants est totalement différente : Au sein des hôpitaux, les infirmiers seront majoritaires (7/10) alors que dans les maisons de repos, ce sont les aides-soignants (6/10). On constate, également, qu'un même métier employé dans différents sous-secteurs présente parfois des caractéristiques différentes. Ainsi, les infirmiers ont, en général, majoritairement un niveau de diplôme de bachelier (études supérieures), hormis au sein des activités de soins à domicile où les infirmiers sont en majorité brevetés (niveau de diplôme du 4ème degré de l'enseignement secondaire). Au niveau des problèmes liés à l'embauche, les différents sous secteurs peuvent être confrontés à des problématiques fort différentes pour un même métier. Les hôpitaux de la sous région, qui constituent pour les étudiants un lieu de stage privilégié, évoquent peu de difficultés de recrutement d'infirmiers. A l'inverse, les autres sous-secteurs, se plaignent de difficultés récurrentes.

Ces quelques exemples de constats mettent en exergue l'intérêt de l'**approche du secteur dans son ensemble en comparant les observations au sein des différents sous-secteurs**. Mais, cette étude a surtout permis **d'analyser, de manière systématique, l'emploi** au sein des sous-secteurs de la santé et de l'action sociale **par métier**. Ainsi, pour chaque type d'activité du secteur – à savoir, les activités hospitalières, les soins à domicile, les maisons de repos pour personnes âgées, les autres activités relatives à la santé, les crèches et garderies d'enfant, les activités d'actions sociale avec ou sans hébergement – nous avons pu identifier les métiers exercés, quantifier l'emploi dans chacun de ces métiers, le caractériser en termes de genre, de type de prestation, de type de contrat, et de niveau de diplôme. De plus, dans un contexte global de « pénuries » de plus en plus signalées, les métiers qui ont fait l'objet de recrutement en 2005 ont été recensés et les éventuelles difficultés rencontrées lors de ceux-ci ont été abordées. Pour chacun de ces paramètres observés, nous livrons ici quelques observations.

### Les métiers

Si certains métiers, comme celui d'infirmier ou de personnel de nettoyage, se retrouvent dans quasiment l'ensemble des sous-secteurs, certains métiers sont plus spécifiques : C'est le cas notamment des « intervenants auprès d'enfants » que l'on rencontre exclusivement au sein des crèches et garderies d'enfants, et des éducateurs au sein des activités d'action sociales.

### Le genre

Le secteur de la santé et de l'action sociale est connu pour être fortement féminisé. Cependant, cette féminisation du secteur semble essentiellement due au caractère « sexué » de certains métiers. Il s'avère que beaucoup de « métiers phares » du secteur occupent essentiellement des femmes : C'est le cas du personnel de soins (accoucheurs, infirmiers, aides-soignants), du personnel de nettoyage, du personnel de l'aide à domicile,.... A l'inverse, certains métiers, moins spécifiques au secteur, sont exercés en majorités par des hommes. C'est le cas notamment des ouvriers de maintenance.

### Les types de prestation

L'importance du temps partiel varie fortement selon les activités de santé et d'action sociale considérées. Ainsi, un tiers des postes renseignés dans les hôpitaux sont à temps partiel. Dans d'autres types d'activités, ceux-ci représentent plus de la moitié des postes de travail (l'aide et soins à domicile, les activités relatives à la santé telles que les cabinets dentaires ou médicaux,...). L'emploi à temps partiel semble également davantage répandu dans certains métiers. C'est particulièrement le cas des assistants logisticien en milieu hospitalier. Les praticiens de la santé ainsi que le personnel paramédical prestent eux aussi majoritairement un temps partiel. Cette particularité s'explique, entre autres, par l'exercice du métier auprès de plusieurs institutions en tant que salarié et / ou en tant qu'indépendant.

### Les contrats

Globalement, les contrats renseignés par les employeurs qui ont répondu à l'enquête sont relativement « stables » dans la durée. Il s'agit 6 fois sur dix de contrats à durée indéterminée ou de fonctions statutaires pour les établissements relevant d'un statut public, statut qui peut en partie expliquer ce caractère stable, et ce particulièrement dans la région de Mons-Borinage. Notons que certains métiers bénéficient moins de contrats « stables » dans la durée (davantage de contrats à durée déterminée ou, dans une moindre mesure, de remplacement ou encore intérimaires). Il s'agit notamment des éducateurs, du personnel technique des bâtiments, ou encore du personnel de nettoyage.

## Le niveau d'étude

Le niveau d'étude des travailleurs varie bien évidemment en fonction du métier exercé. Les diplômes de l'enseignement supérieur et les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur sont les niveaux de diplômes généralement majoritaires. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont détenus entre autres par les praticiens de la santé, les infirmiers gradués, les assistants sociaux, le personnel paramédical alors que les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur sont notamment détenus par les infirmiers brevetés, les aides-soignants, les éducateurs. Par ailleurs, l'accès à une part importante des professions du secteur est protégé et ce secteur est soumis à un certain nombre de normes, aspects dont il faut évidemment tenir compte.

Toutefois, le secteur de la santé et de l'action sociale emploie également du personnel dont le niveau d'études est peu élevé. Il s'agit, pour la grande majorité, du personnel de services aux collectivités : essentiellement le personnel de nettoyage mais aussi le personnel de cuisine et de buanderie. Les autres métiers nécessitant un niveau de qualification peu élevé sont : le personnel de support au bâtiment de type ouvriers de maintenance, les aide-ménagères ainsi que, mais cependant de manière minoritaire, quelques agents administratifs. Pour certains de ces métiers, des qualifications reconnues sont néanmoins exigées : c'est le cas des aides-soignants (depuis février 2006) et des assistants logistiques en milieu hospitalier.

## Les embauches en 2005

Les métiers ayant fait l'objet d'un recrutement sont principalement les infirmiers dans le secteur hospitalier, les aides-soignants dans les maisons de repos, le personnel administratif dans le secteur hospitalier, le personnel d'hygiène dans les maisons de repos et le personnel de cuisine dans le secteur hospitalier. Peu de difficultés de recrutement ont été signalées par les répondants. Si les métiers techniques non spécifiques (tels que les comptables par exemple) sont difficiles à recruter dans le secteur hospitalier, les emplois dits peu qualifiés de personnel d'hygiène posent également certains problèmes liés au souci de rigueur, de qualité et aux contacts sociaux qu'ils impliquent avec les patients ; notamment dans les maisons de repos et de soins. Le recrutement de personnel infirmier dans le cadre de remplacement est également cité. Les conditions de travail semblent aussi constituer une difficulté dans le cadre d'embauche de ce type de personnel pour les services à domicile.

## Perspectives et recommandations

L'approche de l'enquête se voulait très descriptive et avait pour principale ambition d'apporter des éléments permettant de mieux quantifier les métiers et qualifications d'un secteur particulièrement porteur d'emploi pour l'arrondissement.

L'enquête permet de disposer d'un outil informatif, mais ne constitue pas en soi une finalité. Ces informations récoltées nécessitent d'être confrontées aux professionnels de terrain qui pourront enrichir les observations de celle-ci.

Enfin l'enquête pourra être valorisée à plusieurs niveaux :

- Au niveau des partenaires sociaux, et plus particulièrement les membres du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, de façon à favoriser une plus grande objectivation des avis rendus par rapport à la réalité du marché sous-régional de l'emploi.
- Au niveau des opérateurs de formation et d'insertion, de façon à les sensibiliser aux réalités et aux spécificités sous-régionales du secteur, ainsi qu'à favoriser une meilleure adaptation des programmes de formation aux besoins du marché de l'emploi.

## Pour en savoir plus...

Le rapport d'enquête complet est consultable sur le site [www.csefmmons.be](http://www.csefmmons.be), ainsi que le rapport relatif à la première approche statistique basée sur les données ONSS. Ce dernier rapport était à la base de l'initiative de l'enquête, il présente toutefois, à l'heure actuelle, des données assez anciennes.

Une série d'études réalisées pour les besoins du FOREM apporte une information excessivement riche sur les secteurs non marchands. Ces études portent toutefois sur l'ensemble de la Région wallonne. La série (4 tomes), « *Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème du non marchand en Région wallonne* », est disponible en téléchargement sur le site du FOREM ([www.leforem.be](http://www.leforem.be)).